



# Reflex

## Saint-Joseph-de-Rivière

### SOMMAIRE

<b>Le mot du Maire</b>	<b>3</b>
<b>Au Village</b>	<b>4</b>
- Actualités	
- Santé, bien-être	
- Accessibilité, aménagements	
- Environnement	
- Ecole, enfance, jeunesse,	
- Accueil de loisirs	
- Culture	
- Info pratique	
<b>Dans nos associations</b>	<b>16</b>
- Association Familles Rurales	
- Echo Alpin	
- Comité des fêtes	
- VTT Chartreuse	
- Association Sportive Riviéroise	
- La Truite des Fontaines	
<b>En Chartreuse</b>	<b>18</b>
- Communauté de communes	
- Elagage	
<b>Infos pratiques</b>	<b>20</b>

**BULLETIN MUNICIPAL**  
**n°138**  
**2ème SEMESTRE 2023**

LE REFLEX Mairie de St Joseph de Rivière  
Directrice de la Publication :  
Marylène GUIJARRO Maire  
Tirage : 550 exemplaires  
Conception : Mairie de St Joseph de Rivière  
Dépôt légal à parution.  
Imprimerie Notre Dame Montbonnot.





# Le mot du Maire



Chères Riviéroises, Chers Riviérois

Nous voici à la fin de l'année 2023 ...

Le temps pour moi de remercier l'équipe municipale pour son engagement, son travail, et pour le temps passé en réunions nécessaires à la concrétisation de nos projets.

Le temps de remercier les agents pour leur dévouement et leur technicité et sur lesquels nous pouvons toujours compter.

Le temps de remercier les bénévoles des associations, celles qui portent des services et celles plus festives qui rivalisent d'imagination pour vous offrir une diversité d'animations.

Le temps de remercier les agriculteurs, artisans, commerçants, professions libérales qui font de Saint Joseph un village vivant et dynamique.

Le temps de remercier les enseignants et les assurer de mon soutien dans ces périodes chaotées où l'éducation n'est plus respectée.

Le temps de vous remercier tous pour votre confiance et votre patience, car il est vrai qu'en ce moment les chantiers sont nombreux et impactent vos déplacements et votre quotidien !

Ce Reflex est dense, prenez le temps de le lire et n'hésitez pas à pousser la porte de la mairie si vous avez des interrogations ou besoin de précisions.

L'année 2024 qui s'annonce portera d'autres projets, notamment ceux de la sécurité du Pont Demay, le démarrage des concertations sur la traversée du village, le recensement de nos chemins ruraux, le diagnostic de bilan énergétique des bâtiments communaux, le renouvellement du Projet Éducatif de Territoire ....

Les sujets ne manquent pas .... Tout cela ne peut se faire sans la participation financière de nos partenaires que sont l'état, la région et le département. En effet, une petite commune comme Saint Joseph de Rivière ne pourrait pas investir sans leur concours.

Traditionnellement, décembre est le mois des préparatifs des fêtes de fin d'année. Nous avons eu jusqu'à présent la chance d'être épargnés par les aléas climatiques : tempête, inondation, incendie...

Je ne doute pas que chacun d'entre vous aura une pensée pour les régions sinistrées pendant la décoration du sapin !

Nous n'oublierons pas non plus les familles riviéroises qui sont dans la peine suite à un décès ou une maladie.

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année entourés de votre famille et de vos amis, une hotte du Père Noël bien remplie pour les enfants et de la bienveillance pour chacun, chacune.

« La Bienveillance est le sourire de l'âme qui se répand sur le visage ! » Victor Hugo.

Votre Maire,  
Marylène GUIJARRO



# Actualités



## Présentation du service d'alerte à la population

La Mairie de Saint Joseph de Rivière s'est dotée d'un système d'appels automatisé, destiné à alerter dans les plus brefs délais la totalité ou une partie de la population de la commune, en cas de situation de crise (inondations, tempêtes, accidents industriels, incidents sanitaires ou autres catastrophes).

Ce nouveau service est gratuit pour les personnes inscrites.

Vous avez la possibilité de vous inscrire en ligne par le biais du lien : <https://www.inscription-volontaire.com/saint-joseph-de-riviere/> que vous trouverez sur la page d'accueil du site internet de la mairie. Pour ceux qui n'auraient pas de connexion internet, la mairie propose un accès direct à cette plateforme à l'accueil.

Un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) annexé au Reflex vous guidera sur la nature des risques et les consignes à appliquer en cas d'alerte.

Un pense-bête à conserver !



## Festivités à venir

Parce que Noël arrive à grands pas, le centre Bourg sera revêtu de ses belles couleurs festives le samedi 2 décembre par les élus et tous les habitants désireux de mettre leur pierre à l'édifice !



Madame la Maire présentera ses vœux et accueillera les nouveaux arrivants le 12 janvier à 19h à la salle d'animation rurale, un moment chaleureux en perspective !

Nos aînés se retrouveront pour un moment festif et convivial autour d'un repas organisé par la commune le 21 janvier à la salle d'animation rurale. Pour ceux qui ne pourraient pas y participer, la municipalité leur offrira un colis de Noël distribué le 9 décembre prochain.

## Test sirène

Ne soyez pas surpris d'entendre la sirène d'alerte mercredi 6 décembre aux alentours de midi, ce signal d'exercice doit être réalisé régulièrement.

En effet, en cas de crise importante, les autorités peuvent être amenées à déclencher le signal national d'alerte, destiné à vous avertir d'un danger imminent ou en train de produire ses effets.

Le signal national d'alerte se compose d'un son modulé, montant et descendant, de trois séquences d'une minute et quarante et une secondes, séparées par un silence de cinq secondes.

La fin de l'alerte est annoncée par un signal continu de 30 secondes.

## Panneau lumineux

Il ne vous a sans doute pas échappé... un panneau lumineux a fait son apparition durant les vacances de la Toussaint, sa situation stratégique en permet une bonne lisibilité. Ce panneau a été gracieusement mis à notre disposition par la municipalité de Saint Etienne de Crossey dans le cadre d'un remplacement. Nous les en remercions chaleureusement. Nos employés communaux ont procédé aux travaux nécessaires pour son installation. Le service administratif de la mairie s'est formé au logiciel d'inscription des messages et de la programmation de son éclairage. En effet, il s'éteindra de 23 heures à 5 heures du matin pour respecter notre engagement sur la pollution lumineuse.

Ce panneau permettra de ne plus avoir d'affiches sauvages aux feux et sur les panneaux de circulation. Qui plus est, notre commune étant située dans le Parc Naturel Régional de Chartreuse, nous sommes contraints de respecter une charte en matière de pollution visuelle (sous peine d'amende).

Ce panneau nous permettra également une communication immédiate des informations auprès des administrés. Les associations pourront annoncer leurs événements : les messages devront être transmis à l'accueil de la mairie 15 jours avant la date pour validation avant diffusion.

Afin de respecter l'affichage libre, deux panneaux en bois seront installés dans le village. Nous travaillons actuellement sur leur futur emplacement.

Cette démarche s'inscrit dans un objectif de protection du cadre de vie et s'attache à concilier la liberté d'affichage avec la protection de l'environnement et du paysage.

# Actualités

## Récupération cartons bruns

Suite à la démolition des anciennes toilettes, nous ne disposons plus actuellement de lieu pour déposer les cartons bruns, qui ne doivent pas figurer dans les colonnes jaunes.

Cette expérimentation en lien avec la Communauté de Communes a très bien fonctionné et nous désirons la poursuivre.

Nous réfléchissons à un nouvel emplacement ainsi qu'un contenant adapté pour que vous puissiez continuer à valoriser le tri.

## TRI DES BIODÉCHETS

UNE NOUVELLE OBLIGATION, DE NOMBREUSES SOLUTIONS !



À compter du 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti gaspillage de 2020, le tri des biodéchets sera généralisé et concernera tous les professionnels et tous les particuliers.

En pratique, cela signifie qu'il faudra « sortir » des ordures ménagères l'ensemble des déchets verts et des déchets alimentaires. Tontes, feuilles mortes, tailles d'arbustes, épluchures de fruits et légumes, marc de café, restes de repas...etc seront à trier et composter.

Les biodéchets représentent le tiers de nos déchets, les trier permet de diminuer drastiquement la quantité de déchets à collecter, transporter et incinérer sur le site de traitement du syndicat Savoie Déchets à Chambéry.

Par ailleurs, une fois décomposés, les biodéchets se transforment en terreau utilisable au jardin, engrais organique qui améliore efficacement la qualité des sols !

À l'échelle de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, plusieurs solutions s'offrent à vous en réponse à cette nouvelle réglementation :

### COMPOSTAGE INDIVIDUEL



Mise à disposition des personnes qui le souhaitent des composteurs en bois de 400 ou 600 L, aux tarifs respectifs de 25 ou 30 €

### COMPOSTAGE COLLECTIF



Accompagnement et financement de l'installation de sites de compostage collectifs, en pied d'immeuble, au niveau d'un quartier, d'une entreprise, d'une école, d'un camping ...

### LOMBRICOMPOSTAGE



Il est également possible de composter au sein de son appartement, grâce aux lombricomposteurs proposés par la collectivité. Tarif : 30 €.

## Commémoration 11 novembre 1918

Sous un rayon de soleil, les Riviéroises et Riviérois se sont réunis au monument aux Morts autour de Marylène Guijarro, des élus de la commune, du Maire de St Laurent du Pont, des représentants des associations des Anciens Combattants, des sapeurs-pompiers et de l'orchestre d'harmonie de Saint Laurent du Pont pour un moment de recueillement. Les écoliers, accompagnés par leurs enseignantes et leurs parents, ont lu, avec cœur, le message de l'UFAC (union française des associations de Combattants et de Victimes de guerre).

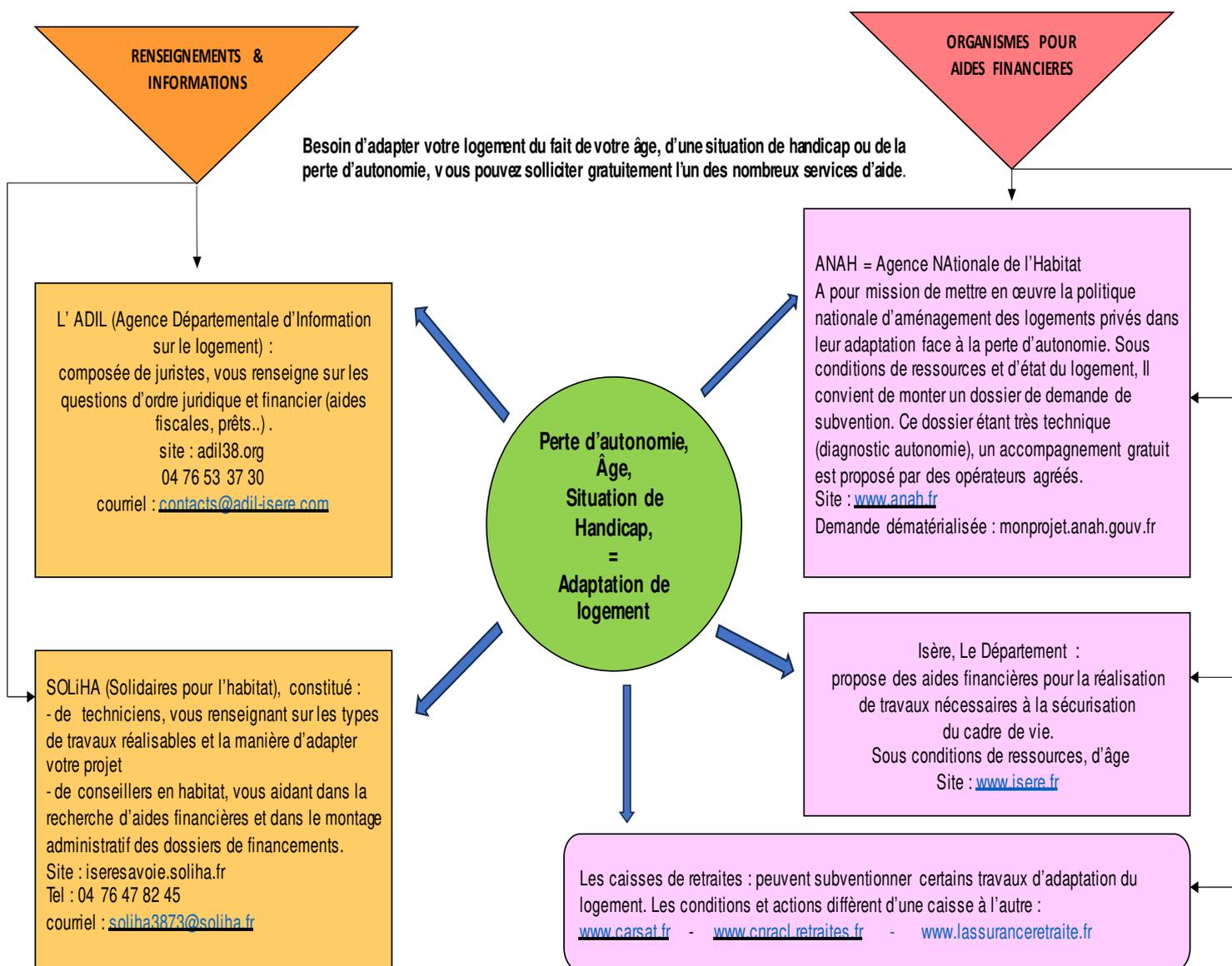
Marylène Guijarro, a clôturé la cérémonie par un message fraternel et pacifique en opposition aux actuels conflits en Ukraine, au Proche Orient et à la résurgence de l'antisémitisme.

Elle a également mis en avant nos enfants et l'ambition d'un avenir plus serein pour eux.

Les participants se sont ensuite retrouvés pour partager le pot de l'unité et de l'amitié.



# Santé, Bien-être,



## OZ Ensemble

Application mobile gratuite et anonyme développée par le Ministère de la Santé et une équipe de télé-suivi dont l'objectif est de redonner aux usagers la maîtrise de leur consommation d'alcool.

Elle a été créée pour :

- \* toucher une population qui ne se sent pas concernée par le risque d'alcool
- \* aider les usagers à prendre conscience de leur consommation
- \* répondre au besoin d'autonomie dans l'essai de contrôler son addiction,
- \* pallier la difficulté de se rendre en présentiel dans un centre

Elle permet :

- \* d'auto-évaluer son risque alcool
- \* de suivre sa consommation
- \* de se fixer un objectif
- \* d'accéder à des conseils 24h/24 et d'échanger avec un professionnel sous 48 h.

Plus d'informations sur [www.ozensemble.fr](http://www.ozensemble.fr)

Courriel : [ozensemble@fabrique.social.gouv.fr](mailto:ozensemble@fabrique.social.gouv.fr)

# Santé, Bien-être,



## L'application qui sauve des vies

Application gratuite, créée par des médecins, son objectif n'est pas de remplacer les urgentistes mais de gagner du temps !

Formé ou non, tout le monde peut télécharger l'application et faire partie des citoyens sauveteurs volontaires.

Comment cela fonctionne :

- Les secours (15, 18 ou 112) reçoivent un appel pour un arrêt cardiaque, ils envoient le SAMU ou les pompiers et peuvent déclencher des citoyens sauveteurs SAUV Life pour renforcer la chaîne des secours.
- Les citoyens sauveteurs géolocalisés à proximité de la victime reçoivent une alerte sur leur smartphone qui indique la localisation de la victime et les instructions à suivre.
- Les citoyens sauveteurs doivent se rendre sur les lieux de l'arrêt cardiaque le plus rapidement possible. Ils peuvent récupérer le défibrillateur le plus proche, ou commencer à prodiguer les premiers secours à la victime.
- Les citoyens sauveteurs sont guidés par téléphone par les secours pour prodiguer les premiers gestes d'urgence jusqu'à l'arrivée du SAMU ou des pompiers qui prendront le relais.

En cas de difficultés après une intervention, l'équipe de SAUV Life peut assurer un suivi psychologique.

Grâce à cette application la chance de reprise de l'activité cardiaque passe de 4 à 20% notamment en territoire rural.

Rappel des emplacements des défibrillateurs à Saint-Joseph-De Rivière : à droite de la porte d'entrée de la mairie et sous l'appentis de la tuilerie.

## Informations : [sauvlife.org](http://sauvlife.org)

**Rappel** : besoin d'une consultation médicale le soir, ne nécessitant pas un passage aux urgences ? Une solution existe : la garde médicale à l'Hôpital de Voiron, de 20h à minuit, 7 jours/7, un médecin généraliste pourra vous prendre en charge. Il suffit de vous rendre aux urgences et de spécifier que vous voulez voir le médecin généraliste !

## Bien-être animal

On assiste actuellement à une explosion, en secteur urbain comme en secteur rural, du nombre de chats en errance. Notre commune n'est pas à l'abri de ce phénomène.

La responsabilité de cette situation préoccupante est à imputer aux détenteurs de chats qui négligent de les faire stériliser avant qu'ils n'aient eu le temps de se reproduire et souvent finissent par les abandonner... Il en résulte des conditions de vie (ou de survie) particulièrement difficiles pour les petits félins, et un mécontentement grandissant parmi les populations. Nous invitons les propriétaires de chats à se mettre en relation avec une association de protection animale ou une clinique vétérinaire afin de procéder à la stérilisation de leur chat.

Nous rappelons également l'obligation légale de l'identification (par tatouage ou puce électronique) de tous les chats de moins de 7 mois.

Cf : article L212-10 du Code Rural et de la pêche maritime.

Nous ne saurions trop insister sur la nécessité de la stérilisation des petits félins mâles et femelles, il s'agit d'un véritable acte de civisme. Le contrôle des naissances est à l'heure actuelle la seule façon de protéger efficacement ces animaux et de lutter contre leur prolifération.

Nous vous renvoyons au fascicule « Errance et misère des chats en France ».

L'association « la Griffes » reste à votre disposition pour toutes questions afférentes au sujet.

La Griffes (aider et défendre les animaux)  
Association déclarée d'intérêt général  
27 rue de Champratel, 63100 Clermont-Ferrand

Contact : [lagriffe@orange.fr](mailto:lagriffe@orange.fr) – 06 33 63 38 84

Site Internet : [lagriffe-asso.fr](http://lagriffe-asso.fr)

# Accessibilité

## La commune achève son programme de mise en accessibilité des lieux publics

Engagé sous la précédente municipalité, le programme de mise en accessibilité des lieux publics et bâtiments communaux arrive à son terme. Après avoir réalisé dès 2019 une première tranche de travaux qui a concerné les accès à la mairie, à la salle d'animation rurale et à la bibliothèque, la commune s'est engagée à finir l'ensemble de cette opération. Ainsi, grâce au travail important de finalisation des dossiers réalisé par Denis ROUVIERE – agent technique communal qui a permis d'obtenir la validation des services de l'Etat, les travaux ont pu être réalisés en quasi-totalité cette année.

Dans le détail il s'agit de la mise en accessibilité de la salle des associations route de Chartreuse, du local commercial voisin, du groupe scolaire où il a été nécessaire de réaliser des rampes d'accès. Des travaux plus importants ont été réalisés au cimetière devenu totalement accessible (en lien avec l'opération de verdissement des allées) de même que pour les sanitaires transférés du lavoir vers la bibliothèque avec un local adapté et mieux situé au centre des équipements du Bourg (qui plus est, auto-nettoyant).

Une opération d'accessibilité spécifique a été réalisée dans le bâtiment de la périscolaire pour aménager une rampe d'accès intérieure et la création d'un WC accessible en fauteuil roulant. Un autre WC adapté sera prochainement mis en place au groupe scolaire.

Quelques petits travaux restent à réaliser au stade, notamment pour installer une place de stationnement adaptée à proximité du local.

Pour ces travaux importants de plus de 78 000€ TTC (non compris l'opération d'aménagement du cimetière), la commune a obtenu des aides conséquentes de l'Etat (13 026 € soit 20% du montant HT) et du Département (31 264 € soit 48% du montant HT).



## Verdissement du cimetière

Pour parachever les travaux du cimetière, il restait à réaliser cet automne l'opération de verdissement des allées avec la technique de l'hydromulching (ou hydroseeding) c'est-à-dire un engazonnement hydraulique avec une machine spéciale et un mélange adapté comprenant substrat-graines-fixateur et engrais. C'est chose faite depuis le 8 novembre dernier grâce au travail effectué par les agents techniques de la commune accompagnés par l'entreprise ECHO-Vert basée à Chassieu dans le Rhône (fournisseur du matériel et des produits). Les photos jointes montrent que la technique a été bien maîtrisée.

Reste maintenant à attendre la pousse du gazon pour obtenir le résultat attendu...d'ici 3 mois environ.

Par la suite l'entretien des allées devrait se limiter à quelques tontes dans l'année (très peu en raison de la formule choisie pour cet engazonnement à pousse lente).



de gauche à droite : Steve, Jeff, Lilian et Jean-Luc en pleine action



La machine d'application qui intéresse toute l'équipe

# Aménagements

## Sécurisation de la voirie au Demay

Toujours à l'écoute de la population en ce qui concerne nos voies publiques, la municipalité continue de travailler avec les habitants concernés pour rechercher des solutions simples mais efficaces aux problèmes soulevés. Ainsi une réflexion a pu être engagée avec les habitants du hameau du Demay pour tenter de modérer les vitesses sur la voie communale. Après plusieurs réunions et des visites sur place avec les riverains, quelques idées compatibles avec les règles en vigueur ont pu être retenues. Il s'agit pour l'essentiel d'alerter et de sensibiliser les conducteurs sur les secteurs recensés comme présentant des risques particuliers (visibilité aux intersections, sécurité des enfants, présence de marcheurs,...). Les mesures retenues à ce stade sont : installation de STOP au croisement du chemin de la Combe, marquage au sol à deux endroits de la limitation à 30km/h, panneau 30km/h rappel et panneau « attention aux enfants » à l'entrée du hameau.

Un suivi de l'efficacité de ces mesures permettra de voir si celles-ci doivent être renforcées à l'avenir (autres signalisations, ralentisseurs, ...)

Comme souvent, il s'agit de rappeler les règles de bonne conduite et de modération des vitesses qui sur nos petites voies communales devraient être simplement appliquées par tous !



## Un nouveau lavoir

Le projet du nouveau lavoir se met en place et chacun a déjà pu constater la disparition du bâtiment en béton construit dans les années 50, et dont les travaux de démolition ont été parfaitement réalisés pour sauvegarder le bassin existant.

En effet, parmi les projets d'embellissement de notre centre Bourg il y avait dans la liste de la présente municipalité la volonté de réaliser un bâtiment plus esthétique et moins massif au centre de cette place communale. Après réflexion, le choix d'un bâtiment en forme de halle a été privilégié pour la mise en valeur de notre bassin. L'inspiration est venue de bâtiments de Chartreuse. Ce type de bâtiment très ouvert présente l'avantage d'offrir un lieu public de rencontre bien abrité.

Dès la confirmation de la date de livraison des tuiles écailles (vraisemblablement janvier 2024), les travaux de montage de la charpente pourront être engagés vers la fin de cette année. En même temps devront être créés les socles des poteaux en pierre de taille ainsi que l'aménagement des sols en périphérie. Nous profiterons de l'aménagement global pour remettre en valeur l'escalier d'accès au cours d'eau. Ces travaux seront réalisés par des entreprises locales : BDR-Thierry MATHIEU pour la halle, l'entreprise GAILLARD pour les plots, les maçonneries et les sols, l'entreprise PMBI-Jérôme PAYEN pour la grille en ferronnerie.

Une alimentation continue du bassin en eau depuis le ruisseau (et rejet dans celui-ci en sortie pour restituer cette eau) sera simultanément réalisée pour rendre à cet ouvrage sa fonction première et rendre cet espace encore plus agréable.

Cette opération dont le coût s'élève à

63 000 € TTC est subventionnée par le Département à hauteur de 10 017 € et complétée par la région à hauteur de 16 500 €.

Parallèlement un nouvel emplacement sera aménagé pour retrouver un lieu de rangement des poubelles et un autre lieu de dépôt des emballages carton.



# Environnement

## Vélos et abri vélos

En lien avec la communauté de communes (au sein du groupe de travail mobilités), la commune souhaite améliorer l'accueil des usagers à vélo sur son territoire qu'ils soient de la commune ou simples visiteurs. A cet effet, nous avons pu bénéficier d'un programme d'acquisition de nouveaux arceaux vélos (fabriqués localement par la société PMBI de St Laurent du Pont – Jérôme PAYEN) et subventionnés par la Région et le Département (coût résiduel de 894€ pour la commune). Ainsi, nous allons installer dans des lieux différents (mairie, école, stade, City stade, Pont Demay, nouveau lavoir, ...) une trentaine de ces nouveaux arceaux, dont la moitié sont siglés « Cœur de Chartreuse ».

Dans le même temps la commune continue l'aménagement du stationnement des vélos au centre bourg (place du 14 juillet 1936) pour favoriser l'usage des transports en commun. Ainsi, à côté du parking vélos déjà réalisé, l'ancien local qui a servi en son temps de toilettes publiques sera reconverti en garage à vélos couvert et sécurisé. Dès l'achèvement des travaux réalisés par le personnel communal, les personnes intéressées par cet usage pourront bénéficier d'une clé pour utiliser ce local.



Cet usage du vélo sera par ailleurs largement favorisé dans notre commune avec la réalisation de la liaison piétons-cycles entre le centre bourg et la voie déjà présentée dans notre revue et dont les travaux ont été suspendus en attente d'une subvention complémentaire à celle du département.

Pour l'avenir les bandes cyclables qui seront aménagées entre les Grollets et le Pont Demay par le Département dans le cadre du nouveau carrefour du Pont Demay et leur prolongement le long de la route départementale vers les Gorges de Crossey par un petit tronçon de voie verte vers le chemin des Roberts permettront un accès sécurisé de ce secteur vers le centre du village par la Via Chartreuse.

Sans oublier le projet mené par la Région AURA pour la véloroute des 5 lacs qui passera aussi par notre territoire !

Un article à venir fera également le point sur les actions conduites avec le VTT Chartreuse en faveur de ces amateurs de « tout-terrain ».

## Un pommier de Chartreuse

Notre massif de la Chartreuse et ses plaines environnantes sont riches d'un passé de cultures vivrières, en bonne place desquelles se trouvaient les vergers.

Ces derniers abritaient l'arbre fruitier le plus répandu, le plus facile à cultiver et le plus généreux : la pomme.

Consommable de multiples manières, elle constituait une base nourricière variée grâce à ses nombreuses variétés souvent très locales et bien adaptées aux sols, aux altitudes et aux températures spécifiques à chacun de nos micro-terroirs.

Mais peu à peu, ces variétés ont été abandonnées au profit d'autres, plus quantitatives, plus sucrées plus productives mais qui demandent plus de soins phytosanitaires et plus d'engrais importé.

Cependant, avec l'aide de producteurs locaux, le parc de Chartreuse participe à la relance des variétés endémiques en offrant à chaque commune un de ces pommiers.

Saint Joseph s'est vu attribuer un pommier buis, originaire de Saint Laurent qui a été planté dans le parc de la résidence de l'ancienne cure à côté de ses illustres aînés. Souhaitons-lui bonne croissance et bons fruits !



## « À chaque forêt son nom »

Pour définir une forêt, les professionnels utilisent un vocabulaire spécifique. Deux paramètres servent à la décrire :

Selon le type d'arbres. Il s'agit des forêts feuillues, composées d'arbres à feuilles plates ; résineuses, constituées d'arbres à aiguilles ; ou bien mixtes, dans le cas d'un mélange où aucun ne domine franchement.

Selon la structure du peuplement. Les futaies sont constituées d'arbres de « franc pied », qui n'ont jamais été coupés et qui n'ont qu'un seul tronc. Les taillis, eux présentent des arbres qui ont rejeté depuis la souche, après avoir été coupés par le passé. Seuls les feuillus ont cette capacité. Le mélange de ces deux types donne pour sa part un taillis sous-futaie.



# Environnement

## Les Amis du Parc

### Ecole de l'eau Chartreuse Guiers

Élu.es, technicien.nes, citoyens.nes, devenez "ambassadeurs" de l'eau sur les territoires de Chartreuse et du bassin versant du Guiers !

Pour cela, les Amis du Parc de Chartreuse et le SIA-GA organisent dès l'automne. 2023 une formation sur l'eau en partenariat avec le laboratoire Edytem et le GREC Alpes-Auvergne.

6 modules composés d'un temps théorique et d'une sortie de terrain avec comme objectifs l'acquisition de connaissances, des échanges et partages, et des actions (avis, recommandations, initiatives).

6 modules pour 6 dates :

- 17/18 novembre 2023 à St Christophe la Grotte sur les notions d'hydrosystèmes ;
- 2 décembre 2023 à Les Petites Roches sur la gestion de l'eau et risques ;
- janvier 2024 (date et lieu à définir) sur l'eau en tant que ressource ;
- mars 2024 (date à définir) à Saint Joseph de Rivière sur l'eau en tant qu'habitat ;
- mai 2024 (date à définir) à Aiguebelette sur la naturalité des cours d'eau en Chartreuse ;
- septembre 2024 (date et lieu à définir) sur l'eau en tant que bien commun ;
- octobre 2024 (date et lieu à définir) pour la manifestation finale.

Cette formation est gratuite pour les participants, financée par l'agence de l'eau et portée par le SIA-GA. Un engagement sur les 6 modules est souhaité.

Inscriptions via <https://www.amis-chartreuse.org/>

Une formation proposée par les Amis du Parc de Chartreuse et le SIA-GA, en partenariat avec Edytem et le GREC AA.

### École de l'eau Chartreuse Guiers

Devenez "ambassadeur" de l'eau sur votre territoire!

**Objectifs**

**Connaissances**

Acquisition de connaissances structurées dans un cadre théorique. Compréhension des enjeux techniques et sociaux de la gestion de la ressource en eau sur le territoire.

**Echanges**

Rencontre et partage entre habitants, élus concernés, techniciens de l'eau, représentants des autorités de gestion.

**Actions**

Production d'avis ou de recommandations permettant d'éclairer la gestion actuelle et prospective de la ressource en eau sur le territoire. Elaboration d'initiatives d'information ou d'accompagnement en direction du ou des publics.

**Modalités**

**DATE** NOV 2023 - DÉCEMBRE 2024

**6 modules composés de :**

- 1 temps théorique
- 1 sortie de terrain

**Publics**

- Habitants
- Usagers de l'eau et des milieux aquatiques
- Élus en charge de l'eau
- Techniciens des collectivités

**Territoires concernés**

Communes de Chartreuse  
Communes du bassin versant du Guiers.

Partenaires: Amis du Parc de Chartreuse, SIA-GA, Edytem, GREC AA.

## Vandalisme

Les destructions et dégradations volontaires ne sont pas l'apanage des plus grandes unités urbaines. Et notre commune n'est pas exempt d'actes de vandalisme :

- début de feu mis aux livres nomades à la Tuilerie ;
- feu de poubelles au Demay ;
- conteneur poubelle jeté dans les étangs ;
- parois vitrées des abribus de la mairie cassées par jets de pierre ;
- dégradations de biens communaux avec des tags et inscriptions.

La liste s'arrête là mais nous attirons votre attention sur le fait que ces dégradations représentent un coût non négligeable pour les finances de la commune et monopolisent les agents techniques pour effectuer les réparations nécessaires.

Mais le pire a été évité car ces actes auraient pu avoir de plus lourdes conséquences : un simple feu aurait pu priver tout un secteur du village d'électricité en embrasant le poste électrique et en se propageant aux maisons voisines. Le bâtiment de la tuilerie aurait pu être détruit en totalité.

Nous invitons donc tous les habitants à faire preuve de civisme et de vigilance en signalant tout comportement suspect auprès de la mairie ou de la gendarmerie.

Merci de votre compréhension.



# Ecole, enfance, jeunesse



## Rentrée et manifestations

Notre école a accueilli à la rentrée 147 élèves dont 47 en maternelle.

La rentrée s'est bien déroulée et de nombreux projets sont en route encore cette année.

Le courseton du téléthon revient cette année le samedi 9 décembre 2023 route de l'école en partenariat avec le sou des écoles. Les élèves se lanceront un défi par classe et une récolte pour le téléthon sera organisée. Nous vous attendons nombreux pour encourager nos jeunes sportifs.

Nous fêtons le printemps le vendredi 12 avril 2024 après-midi dans les rues du village au son des chants appris pour l'occasion.

Enfin, la kermesse se déroulera vendredi 28 juin 2024 à partir de 18h dans la cour de l'école : chants, danses ... au programme.



## Classe de voile

Tous les élèves de CE2, CM1 et CM2 partiront en classe de voile à Toulon au mois de juin. Ce sera la découverte du milieu marin et l'occasion de le comparer avec notre milieu montagnard.

Les autres classes participeront à divers projets : cinéma, piscine, projet parc ou siaga au programme !



## En route vers les J.O

Nous profiterons de cette année pour travailler sur l'olympisme et les différents sports associés.

Pour suivre les informations, n'oubliez pas de visiter le site de l'école :

<https://ecole-degasperi-st-joseph-de-riviere.web.ac-grenoble.fr/>

## Nouveaux tracés pour les jeux de la cour

Les marquages de jeux dans les cours de l'école étaient devenus peu visibles. Deux séances de travail ont été nécessaires pour redonner vie aux jeux de marelle, escargot etc.. La première séance a été réalisée durant l'été par un groupe d'ados lors des chantiers jeunes. Ces chantiers jeunes sont organisés et financés par la Communauté de Communes en lien avec l'association PAJ et permettent à 35 jeunes issus du territoire de la Communauté de Communes de participer à des actions proposées par les municipalités.

Ce sont cinq jeunes qui ont œuvré pour notre tracage de cour maternelle en réalisant un circuit vélo et des ronds et zig zag au sol.

Merci à eux pour ce travail réussi et apprécié !

La seconde séance, plus technique, a été réalisée par la société Proximark dans la cour des élémentaires.

Un jeu de l'oie, une horloge, une marelle et un marquage jeux collectifs sont venus agrémenter la cour. Nul doute que les enfants et leurs enseignants trouveront comment utiliser ces nouveaux espaces de jeux !



## Arceaux vélos

Vous avez sans doute constaté l'installation d'arceaux à vélos permettant à nos petits écoliers de venir à l'école en deux-roues !

Un moyen de développer davantage la mobilité douce dans notre village !



# Accueil de loisirs

## Le Sac à Jouets

Le sac à jouets a connu des taux records de fréquentation de son centre de loisirs estival cette année et nous nous en réjouissons. Sous la direction de Pierre Parrau, les enfants ont connu notamment de beaux temps forts comme les veillées au centre (dont une sous la tente), la location de matériel de Laser-game, la sortie au muséum d'Histoire Naturelle ou la location d'un chateau gonflable.

Ils étaient encadrés par Sylvie Mongour et Audrey Buissière, qui assuraient leur dernier été avec la structure. Nous les remercions chaleureusement pour leur investissement pendant ces nombreuses années avec les enfants.

Depuis la rentrée de septembre, les locaux du centre ont fait peau neuve, pour pouvoir, entre autres, accueillir les personnes à mobilité réduite. La pièce du bas a été rafraîchie, avec notamment l'abattement d'une cloison qui permet la création d'une salle de motricité et l'installation de toilettes accessibles aux personnes porteuses de handicap. Du sable a été également livré pour remplir une zone de jeu dans la cour.

Nous remercions les membres du service technique de la Mairie pour leur travail.

Notre nouvelle équipe est composée de Priscilla OURLIAC, Jade LABUDA et Marion BILLON-GRAND.

Notre directeur a aussi créé un nouveau site web accessible à l'adresse suivante : <https://lesacajouets.fr/>. ! Vous pouvez à présent vous abonner pour recevoir toutes les actualités concernant la structure.

Avec le soutien de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse depuis le mois d'avril dernier, le centre de loisirs est ouvert à chacune des petites vacances scolaires. Les inscriptions sont ouvertes deux semaines avant le début des vacances lors d'une permanence dans le local périscolaire. Pour toute question, vous pouvez écrire à :

**[direction.lesacajouets@gmail.com](mailto:direction.lesacajouets@gmail.com)**.

Vous retrouverez les photos et articles des temps forts sur le Facebook de l'association : **Le Sac à jouets Centre de Loisirs**.

Enfin, nous vous informons que notre association renouvellera son bureau lors de la prochaine AG qui aura lieu en février 2024. Nous avons plus que jamais besoin de votre soutien pour permettre à l'association de continuer de fonctionner dans le village. Alors n'hésitez pas à vous rapprocher des membres de notre conseil d'administration pour nous faire part de vos idées, de vos remarques et nous apporter un peu de soutien : [bureau.lesacajouets@gmail.com](mailto:bureau.lesacajouets@gmail.com).

## Accueil de loisirs les mercredis

Saint-Joseph-de-Rivière		7 Place de la Mairie - Bât. périscolaire	
QUAND ?	S'INSCRIRE	QUI ?	
Mercredis 2023-2024 (Semaines scolaires)	À partir du mercredi 06 septembre 2023	À partir du 21 août 2023  Création d'un compte complice sur demande par mail ou téléphone  Inscriptions : <ul style="list-style-type: none"><li>via le portail COMPLICE : <a href="https://inscription.servicecomplice.fr">https://inscription.servicecomplice.fr</a></li></ul> De 7h30 à 18h30 : <ul style="list-style-type: none"><li>à la journée</li><li>ou en 1/2 journée + repas (matin ou après-midi)</li></ul>	<b>Le Sac à Jouets</b>  ALSH : direction.lesacajouets@gmail.com 06 95 98 62 26  <a href="https://lesacajouets.fr">https://lesacajouets.fr</a>

## Accueil de loisirs petites vacances

Saint-Joseph-de-Rivière		7 Place de la Mairie - Bât. périscolaire	
QUAND ?	S'INSCRIRE	QUI ?	
Automne 2023	Du 23 octobre au 03 novembre 2023	À partir du 07 octobre 2023	<b>Le Sac à Jouets</b>  ALSH : direction.lesacajouets@gmail.com 06 95 98 62 26  <a href="https://lesacajouets.fr">https://lesacajouets.fr</a>
Début d'année 2024	Du 02 au 05 janvier 2024	À partir du 09 décembre 2023	
Hiver 2024	Du 19 février au 1er mars 2024	À partir du 03 février 2024	
Printemps 2024	Du 15 au 26 avril 2024	À partir du 30 mars 2024	

Vous souhaitez davantage de renseignements sur l'accueil de loisirs ? Consultez le [guide de présentation de l'offre de service ALSH de la Communauté de Communes](#).

# Culture

## Bienvenue à la bibliothèque !

L'équipe vous accueille :

Mercredi de 15h00 à 18h00

Jeudi de 16h00 à 18h30

Samedi de 14h00 à 18h00

En plus des documents à emprunter, la bibliothèque vous propose :

Un partenariat avec la Médiathèque Départementale de l'Isère, afin de répondre au mieux à vos besoins.

Des espaces confortables, pour consulter sur place, et réorganisés, pour faciliter vos recherches.

Des expos temporaires venant de l'artothèque de Grenoble ou d'artistes extérieurs.

Des animations construites à partir de lectures originales et activités créatives, pour un moment agréable dans le partage et la convivialité.

La participation à des événements nationaux tels que *la Nuit de la lecture* et *les Arts du Récits*.

Un club lecture des *Livres et vous*.

La rentrée a été l'occasion d'organiser des portes ouvertes avec des horaires d'ouverture étendus. Au programme, chacun avait le choix d'acheter des documents d'occasion à prix libre, de se rafraîchir côté buvette, de devenir artiste en herbe aux côtés de Sandrine Micoud-Terraud, artiste plasticienne grenobloise, de s'amuser grâce à la grande enquête du *Livre Mystère*, de se détendre lors des temps contes, orchestrés par notre conteuse bénévole, Béatrice Marchal.

La bibliothèque remercie tous les bénévoles pour leur aide et leurs disponibilités, sans qui la journée n'aurait pu avoir lieu.

### Monde Végétal : une exposition d'aquarelles

Les toiles de l'artiste plasticienne, Sandrine Micoud-Terraud, sont exposées depuis le mois d'octobre. Au terme de l'exposition, vous sera proposé un atelier créatif parents-enfants sur deux samedis consécutifs.

L'équipe de la bibliothèque sera ravie de vous présenter les œuvres exposées.

### Un nouveau partenariat lancé avec Radio couleur Chartreuse

Cette année la bibliothèque va enregistrer des chroniques visant à vous conseiller lectures et coups de cœurs. Chaque semaine une chronique sera diffusée à l'antenne.

### Recherche de bénévoles

Le bénévolat vous tente ? A la bibliothèque on a toujours besoin d'un coup de main. Osez venir demander des précisions, l'équipe en sera ravie !

La bibliothèque est un lieu d'accueil pour tous. C'est un espace de détente et de partage, un endroit pour vous retrouver. C'est un espace qui vous appartient, n'hésitez pas à exprimer vos besoins. Ici, on vous attend nombreux, seul ou en famille, que ce soit de passage ou pour vous attarder.

## Soirée théâtre

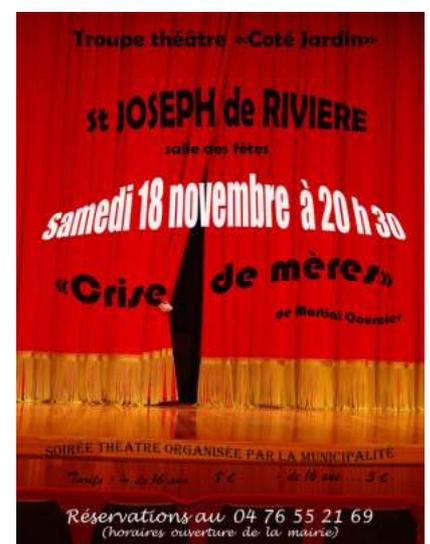
Le samedi 18 novembre a eu lieu la représentation d'une pièce de théâtre, « crise de mères », jouée par la troupe « Côté Jardin ».

Cette pièce en trois actes nous a plongés dans l'univers sensible et comique à la fois que sont les relations parfois complexes entre mère-filles et gendre. Si l'aînée, Alice, se satisfait de la situation, la plus jeune, Sylvie, ne l'entend pas de cette oreille. Quant au gendre, Bernard, il aurait bien son mot à dire si il parvenait à prendre la parole dans cet univers ultra matriarcal ! Mais un événement fortuit finira par délier les langues et les passions, et viendra libérer un secret soigneusement enfoui. De répliques venimeuses en piques assassines, la famille se disloque pour le plus grand plaisir du public qui s'amuse.

Cette représentation a été bien accueillie par le public qui a chaudement applaudi la troupe.

A l'issue, les spectateurs ont pu échanger avec les comédiens amateurs.

D'autres événements culturels seront proposés dans notre salle des fêtes en espérant le public encore plus nombreux.



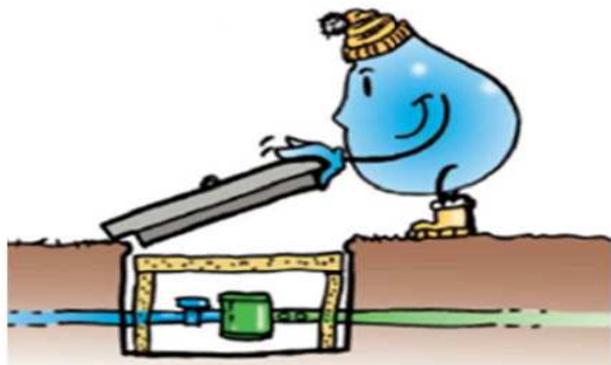
## Appels aux archives

Afin d'organiser une exposition sur Saint Joseph d'hier et d'aujourd'hui, nous invitons toutes les personnes qui auraient des documents anciens sur notre commune (photos, cartes postales, plans, objets, anecdotes, histoires, journaux ou autres) à se faire connaître auprès de Marie-Agnès LIBERATORE au 06 45 54 98 72. De préférence avant fin février 2024 pour pouvoir être utilisés pour l'exposition.

# Info pratique

## Fiche entretien compteur d'eau

**Si les compteurs sont la propriété de votre service de l'eau, il vous incombe en revanche d'en assurer la bonne protection. Voici quelques conseils simples pour entretenir votre compteur d'eau et vos installations et prévenir ainsi des éventuelles fuites ou dégâts**



**Le compteur** : les périodes de grand froid sont les premières causes de casse ou de fuite sur le compteur. Si votre regard n'est pas isolé, nous vous conseillons de calfeutrer le compteur en le recouvrant d'un matériau isolant comme la mousse de polyéthylène ou une plaque de polystyrène.

Les matériaux absorbant l'humidité ne doivent surtout pas être utilisés : paille, textile, papier, laine de verre ou de roche, etc...

### **Conseils pour protéger vos canalisations :**

Isoler les canalisations intérieures dans les pièces non chauffées (cave, garage, etc.) avec de la laine de verre ou de la mousse de polyéthylène.

Entourer tous les tuyaux extérieurs d'une gaine isolante, ainsi que ceux situés à l'entrée et à la sortie de votre compteur.

### **Surveillez les fuites !**

Une fuite en goutte à goutte, par exemple, fait s'écouler inutilement jusqu'à 4 litres par heure, soit 96 litres en une journée ! Pour éviter les mauvaises surprises sur votre facture d'eau :

**Vérifiez régulièrement vos chasses d'eau, cumulus et canalisations.** Vérifiez et changez régulièrement les joints des appareils ménagers et des sanitaires, qui sont les premières causes de fuite d'eau.

Coupez le robinet d'alimentation générale en cas d'absence prolongée (pour vos vacances d'été, par exemple).



### **Laissez un accès au regard compteur :**

S'il se trouve dans votre propriété, l'accès au regard de votre compteur doit être facile à tout moment. Personne ne sait quand il faudra couper l'eau en urgence pour ne pas inonder votre habitation. Pour cette raison :



Penser à entretenir l'intérieur du regard, à débroussailler ses abords et à ne pas poser de déchets verts ou d'objets lourds et encombrants sur son couvercle sont des actions qui incombent à l'abonné. Cela facilitera aussi l'intervention de l'agent lors de la relève annuelle.



# Dans nos associations

## Association Familles Rurales

Les cours de Pilate, bodywork, stretching ont repris dès septembre 2023 à la salle d'évolution du groupe scolaire, mais il est possible de s'inscrire en cours d'année. Renseignements auprès de Simonne Pagniez : [jlpapa@club-internet.fr](mailto:jlpapa@club-internet.fr), tel 06 84 48 82 35.

La Normandie, prochain voyage en préparation.

Les demandes sont déjà nombreuses pour ce voyage de 6 jours prévu en avril 2024 (découverte des plages du débarquement de Normandie et alentours..) Programme détaillé, date exacte et tarif sont en cours de préparation. Renseignements auprès de Michelle Ghiotti : [mich\\_gh@yahoo.fr](mailto:mich_gh@yahoo.fr), 06 45 16 05 51 ou Maryse Francillon 06 81 53 15 72.

A savoir : chèques vacances et paiement en plusieurs fois acceptés. Une permanence est prévue pour les inscriptions le samedi 9 décembre de 10h à 11h30 au local associatif de St Joseph de Rivière.

Les bénévoles de Familles Rurales vous proposeront à domicile dès le mois de décembre le calendrier de l'ADMR. Merci de leur réserver, cette année encore, un accueil chaleureux. Bonne fin d'année à tous les Rivierois !



## Chorale Air de Rien

LUNDIS 19H - 20H30

du 11 septembre 2023 au 24 juin 2024  
hors vacances scolaires

chants de musique actuelle, chants du monde

La chorale est ouverte à tous les niveaux de chant et il n'est pas nécessaire de savoir lire la musique.

chorale mixte, ado-adulte

Adhésion Écho Alpin : 15€  
Inscription à la chorale : 175€

Salle des associations 284 route du stade

**ST JOSEPH DE RIVIÈRE**

contact : Sarah Vandewoestyne 06 59 72 66 17  
[sarah.vandewoestyne@gresille.org](mailto:sarah.vandewoestyne@gresille.org)



Par l'Asso l'Écho Alpin

## Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes est toujours présent sur la scène riviéroise et même sur le territoire de Chartreuse... Le samedi 3 septembre dernier, une cinquantaine de motards se sont retrouvés à la salle d'animation rurale autour des membres du comité des fêtes pour une virée en Chartreuse... Le soleil était au rendez-vous pour ce road trip réussi !



Le samedi 25 novembre, c'est la soirée choucroute qui a connu un franc succès ! Dorénavant le comité des fêtes propose ses repas sur place ou à emporter, alors n'hésitez plus !

Nouveauté 2024, un thé dansant sera organisé le dimanche 4 février à la salle d'animation rurale : musiques variées, buvette et mignardises seront proposées à tous les participants, petits ou grands.

Le comité des fêtes loue également du matériel :

- chapiteau (x2) : 80 € l'un
- Forfait 1 table et 2 bancs : 4 €

Ce matériel est à moitié prix pour les associations riviéroises. Gratuité pour le Sou des Ecoles ainsi que pour la messe du 15 août à la grotte.

Contact Brigitte Buisserie : 06 45 72 64 28.

Ces locations de matériel et les événements organisés par le comité des fêtes permettent à l'association de renouveler ses manifestations, de participer financièrement au feu d'artifice et aux manifestations des enfants par le biais de dons au Sou des Ecoles.

Venez découvrir nos animations et partager des moments conviviaux !

# Dans nos associations

## VTT Chartreuse

### Nouveauté : une offre adulte

Des séances d'essais gratuites ont été proposées aux adultes sur cette fin de saison 2023 et début 2024.

**Avec qui** : les membres du bureau de l'association qui sont des pratiquants réguliers et qui désirent faire partager leur passion.

L'opération sera renouvelée à partir de mars 2024, soit le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> samedi.

**Et la suite** : dès avril 2024 une adhésion au club et une licence/assurance seront nécessaires pour poursuivre votre pratique.

Les parents et les adultes maintenant « c'est à vous de pédaler » !

A bientôt sur nos chemins chartrouisins !

Renseignements et contact :

Auprès du président du club : 06 72 66 28 33

[iltrevisan60@gmail.com](mailto:iltrevisan60@gmail.com)

Site internet : [www.vttchartreuse.fr](http://www.vttchartreuse.fr)



## Echo Alpin

### Musique

L'Echo Alpin propose deux ateliers collectifs de musique le jeudi soir :

- \* accordéon diatonique de 18h15-19h15
- \* guitare de 19h30 à 20h30

Renseignements au 06 98 11 83 17.

### Vente de sapins

La traditionnelle vente de sapins de Noël est prévue le samedi 9 décembre de 9h30 à 12h30 à la bascule, 1€ par sapin vendu est reversé au Téléthon.

Réservation et renseignements au 06 83 87 13 95.

## L'ASR prêt pour une nouvelle saison !

Le président Gérard Garon et toute son équipe sont sur le pont pour lancer la saison 2023-2024. Encore une fois, toutes les catégories seront représentées chez les jeunes. Dès l'âge de 5 ans, garçons et filles, jusqu'aux adultes, tous sont les bienvenus à l'Association Sportive Riviéroise. En séniors, 2 équipes masculines et une féminine sont engagées en championnat du district de l'Isère. En plus de la saison dernière une équipe U17 (16,17 et 18 ans) a été créée ainsi qu'une équipe U8 suite à une grande demande de parents. Toutes les manifestations du club sont reconduites en 2024 avec bientôt les calendriers du club qui vous seront proposés. ALLEZ L'ASR !



1 à 2 fois par mois l'ASR accueille des plateaux pour les jeunes joueurs

## La Truite des Fontaines

Notre site, doté d'un grand parking, est idéal pour profiter, seul, en famille ou entre amis d'un moment de plaisir et de détente : pique-nique, balade autour des étangs et bien sûr, pêche de truites ou autres espèces ayant élu domicile dans les bassins !

Merci de respecter les règles élémentaires : tenue des chiens en laisse, respect et propreté des lieux, éviter les incivilités...

Nous remercions toutes les personnes qui étaient présentes à la fête de la musique et nous vous y attendons pour celle à venir.

Au plaisir de vous revoir aux abords de nos beaux étangs !

# Communauté de communes

## Invitation au GROUPE RESEAU démarche Handicap Cœur de Chartreuse

La prochaine réunion du GROUPE RÉSEAU « Une place pour chacun-e » se tiendra, le VENDREDI 19 JANVIER de 9h30 à 11h30 dans les locaux de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, à Entre deux Guiers. En présence de la Vice-présidente et des élus de la Commission Petite Enfance et Solidarité, nous déroulerons les actualités de chacun, la charte mise à jour en juillet 2023, les objectifs du groupe et les projets 2024. Parents, professionnels, habitants du territoire, toutes les bonnes volontés qui se sentent concernées par le sujet de l'inclusion sont bienvenues.

Vos expression, créativité et goût de l'aventure viennent nourrir cette belle énergie mise à la disposition du territoire.

Avant de nous rejoindre, et afin de gagner un temps considérable, merci de prendre connaissance de la démarche handicap Cœur de Chartreuse et ses différents outils, résumés sur le site internet et accessibles ici : [Inclusion - Groupe Réseau - Outils - Communauté de Communes Cœur de Chartreuse \(coeurdechartreuse.fr\)](http://Inclusion - Groupe Réseau - Outils - Communauté de Communes Cœur de Chartreuse (coeurdechartreuse.fr))

## Mémotri

**TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS**

- ✓ Bien vidés
- ✓ Non lavés
- ✓ En vrac
- ✓ Séparés

**EMBALLAGES EN VERRE**

**LE TRI PLUS SIMPLE!**

**COMPOST**

**ORDURES MÉNAGÈRES EN SAC**

POUR PLUS D'INFORMATIONS, RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE INTERNET.

## Ateliers Socio Linguistiques

Animés par des bénévoles au top et le référent familles du Centre Social

A partir du 23 septembre

**Mercredi de 9h à 11h**  
**Samedi de 10h à 11h30**

ATELIER D'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE POUR ADULTES

AUTONOMIE DANS LES DÉMARCHES DE LA VIE QUOTIDIENNE

ACCES A LA VIE SOCIALE ET LOCALE

ÉCHANGES INTERCULTURELS



Favoriser la citoyenneté  
Lutter contre les inégalités

Renseignements et Inscription auprès de l'accueil

centre social des pays du Guiers

Pour plus d'informations : 04 76 55 40 80  
1 rue Charles Hérold • 38380 Saint-Laurent du Pont

## Déchèteries

### ENTRE-DEUX-GUIERS

	ÉTÉ du 1 avr. au 31 oct.	HIVER du 1 nov. au 31 mars
<b>Lundi</b>	14h-18h	13h-17h
<b>Mardi</b>	8h-12h	
<b>Mercredi</b>	8h-12h	
<b>Judi</b>	13h-17h	
	9h-13h	8h-13h
<b>Vendredi</b>	14h-18h	14h-17h
	14h-18h	13h-17h
<b>Samedi</b>	8h-12h	
	13h-17h	

# Élagage

## Élagage près des lignes électriques

L'élagage autour des lignes électriques représente un véritable enjeu pour le réseau électrique français. En effet, la qualité de l'acheminement de l'électricité ainsi que la sécurité des biens et des personnes en dépendent. Que ce soit une entreprise privée ou un particulier qui s'en occupe, plusieurs informations sont à prendre en compte. Quelles sont les distances à respecter entre les branches et les lignes ?

Concernant les lignes à haute tension la distance peut varier selon le type de ligne. Pour les lignes à isolateurs rigides, ces derniers ne doivent pas être à moins de 3 mètres en hauteur d'un arbre et à 4 mètres en largeur. Dans le cas des isolateurs suspendus, la largeur à respecter passe à 5 mètres et la hauteur reste à 3 mètres. Si vous vous trouvez à proximité d'une ligne isolée à basse tension (BT), l'isolateur ne doit pas se trouver à moins d'un mètre d'un arbre, en hauteur comme en largeur. Les distances réglementaires pour les lignes à basse tension (non isolées) dépendent quant à elle du lieu dans lequel elles se trouvent. En agglomération, 2 mètres minimum doivent séparer un arbre d'un isolateur. Hors agglomération, la distance passe à 3 mètres en largeur et reste à 2 mètres en hauteur.

Enedis est le principal gestionnaire de réseau de distribution de l'électricité en France. Il est en charge notamment :

- \* du raccordement d'un logement neuf au réseau d'électricité,
- \* De la maintenance du réseau d'électricité.

La responsabilité incombe au propriétaire dans les cas suivants :

L'arbre est planté sur votre terrain et il déborde sur le domaine public où est située la ligne électrique.

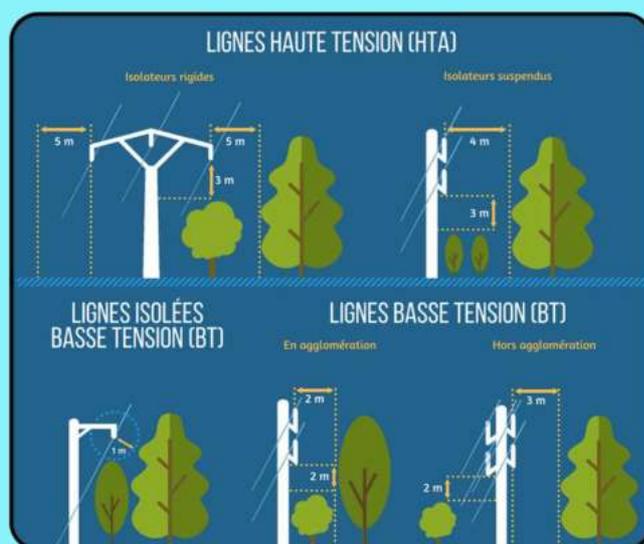
L'arbre a été planté après la construction de la ligne électrique qui se trouve au dessus du domaine privé. Si l'arbre était présent avant la construction de la ligne, Enedis (ex-ERDF) aura le devoir de prendre en charge l'élagage de l'arbre en question.

L'arbre se trouve à proximité du câble qui alimente en électricité la propriété. Enedis souhaite que l'élagage soit réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues lors de la construction des lignes (norme NFC 11-201).

En cas de chute d'arbre ou de branche sur la ligne électrique, le propriétaire ou le locataire, en tant que gardien de l'arbre, est présumé responsable des dommages causés à la ligne. Enedis pourra ainsi vous réclamer réparation des préjudices subis.

Lorsqu'il est de votre responsabilité de couper ou d'élaguer vos arbres, rien ne vous empêche de le réaliser vous-même avec des outils adaptés. Vous pouvez aussi faire appel à une entreprise agréée à vos frais. Vous devez cependant dans les deux cas contacter au préalable Enedis. Il vous faudra envoyer une DT-DICT (ou Déclaration de projet de Travaux – Déclaration d'Intention de Commencement de travaux) sur [www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr).

Lorsqu'il incombe à Enedis d'assurer l'élagage des végétaux, vous êtes informé au préalable. L'intervention est à la charge financière d'Enedis et est réalisée par une entreprise spécialisée ou par les équipes d'Enedis.



## Entretien lignes haute tension ENEDIS

Des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement des lignes à haute tension sont prévus sur le territoire de la commune du 15 novembre au 15 mars 2024.

L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE, groupe maintenance réseaux Dauphiné, à l'entreprise GRDE, 8 rue Léon Fournier, 38130 Echirolles

En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle de ces travaux : RTE GMR Dauphiné : 73 rue du Progrès, 38176 Seyssinet-Pariset.

Gauthier Frédéric : 04 38 70 13 13.

# Infos pratiques

## A vos agendas...

### DECEMBRE 2023

- Samedi 9 : Courseton du Téléthon / Ecole  
Samedi 9 : Vente à emporter aligot / Sou des écoles  
Samedi 9 : Vente de sapins de Noël / Echo Alpin

### JANVIER 2024

- Vendredi 12 : Vœux du Maire  
Dimanche 14 : Vente boudins, andouilles / ACCA  
Dimanche 21 : Repas des aînés  
Dimanche 21 : Vente diots, polenta / ASR

### FEVRIER

- Dimanche 4 : Thé dansant / Comité des fêtes  
Mercredi 7 : Audition musique / Echo Alpin  
Samedi 10 : Pièce de théâtre

### MARS

- Samedi 9 : Carnaval / Sou des écoles  
Jeudi 14 : Don du sang  
Samedi 23 : Saint Joseph / Comité des fêtes

### AVRIL

- Lundi 1er : Concours de pétanque / ASR  
Samedi 6 : Bourse aux vélos / VTT Chartreuse  
Vendredi 12 : Fête du Printemps / Ecole

### MAI

- Mercredi 1er : Safari pêche / la Truite des Fontaines  
Samedi 4 : Goûter des aînés / AFR  
Mercredi 15 au 29 : Exposition artistique / Addive  
Dimanche 26 : Vente de fleurs / AFR

### JUIN

- Samedi 1er : Saint Glin-glin / Comité des fêtes  
Dimanche 2 : Brocante / ASR  
Samedi 15 : Fête de la musique  
Vendredi 21 : Assemblée générale / ACCA  
Vendredi 28 : Kermesse / Ecole

### MAIRIE

#### AGENCE POSTALE COMMUNALE

##### Ouverture de l'accueil public :

- Lundi : 16h00 - 19h00,  
Mardi, mercredi, vendredi : 8h30 - 11h30,  
Jeudi : 14h00 - 17h00,

##### Contacter la mairie :

04 76 55 21 69 /accueil.mairiestjo@orange.fr  
Site : www.saint-joseph-de-riviere.fr

##### Permanences des élus :

Madame le Maire vous accueille sur rdv le jeudi entre 16h et 18h.

Monsieur Roger Journet, adjoint à l'urbanisme vous accueille sur rdv le jeudi entre 16h30 et 18h.

##### Contacter la cantine :

cantine.mairiestjo@orange.fr

##### Contacter le service périscolaire :

periscolaire.mairiestjo@orange.fr

##### Contacter la bibliothèque :

Tél : 04 76 06 21 37  
Mail : bib.saintjo@orange.fr

##### Consulter le site école Claude Degasperi :

<https://ecole-degasperi-st-joseph-de-riviere.web.ac-grenoble.fr/>

##### Lien formulaire d'inscription téléalerte :

<https://www.inscription-volontaire.com/saint-joseph-de-riviere/>

